

Delémont, le 6 novembre 2018
Communiqué de presse

Le PLRJ prend acte de la décision de la Préfecture du Jura bernois. Il suivra avec attention l'avancement de ce dossier en regrettant la période d'incertitude qui se prolonge. Le PLRJ salue toutefois les différents appels au calme, nécessaire à la résolution de la question jurassienne.

Le PLRJ a pris acte avec tristesse de la décision de l'autorité préfectorale du Jura bernois relative à la votation populaire à Moutier le 18 juin 2017, engageant le destin cantonal de la ville. Sans vouloir juger sur le fonds de l'affaire, le PLRJ déplore la mise en cause du processus de consultation et craint une relance de la question jurassienne avec toutes les difficultés qu'elle comporterait.

Le PLRJ soutient le Parlement et le Gouvernement jurassiens pour qu'ils maintiennent leurs engagements pris pour accueillir Moutier dans le canton.

Le PLRJ déplore la période d'incertitude que cette décision engendre et qui sera défavorable au développement social et économique de la toute la région à moyen terme. Cependant, il salue et s'associe aux appels au calme et souhaite vivement que la suite de la procédure puisse se dérouler dans la sérénité, indispensable à l'issue de la procédure.

Parti libéral-radical jurassien (PLRJ)